



2022

CCTP

TRAVAUX POUR  
L'AMENAGEMENT  
D'UNE SALLE DE DETENTE  
AU RDC DU BATIMENT N



Stephane VERK

09/06/2022

# **SOMMAIRE**

## **I – PRESENTATION GENERALE DU PROJET**

## **II – DESCRIPTION GENERALE**

## **III – PROGRAMMES TECHNIQUES**

# I - PRESENTATION GENERALE DU PROJET

La présente consultation de travaux a pour objet « le réaménagement de pièces au RDC, bâtiment N » pour le Centre Hospitalier, sur le Site Perréal.

Tous les travaux bâtiment doivent être conformes à la réglementation en vigueur et suivant les règles de sécurité. Ils permettront l'agrandissement de la salle de détente du service administratif, tous les travaux se situent au « RDC » du bâtiment du Centre Hospitalier de Béziers.

LOT	DESIGNATION
LOT 2	Démolitions
LOT 3	Cloisons / Faux-plafonds
LOT 4	Chauffage / Ventilation / Climatisation/ Plomberie
LOT 5	Courant Fort / Courant Faible / Téléphonie / informatique
LOT 6	Menuiseries
LOT 8	Peinture
LOT 9	Sol souple

## **LA VISITE DES LIEUX EST OBLIGATOIRE**

**PRENDRE RENDEZ-VOUS AUPRES DE :**

**STEPHANE VERK**

**☎ 04 67 35 70 14**

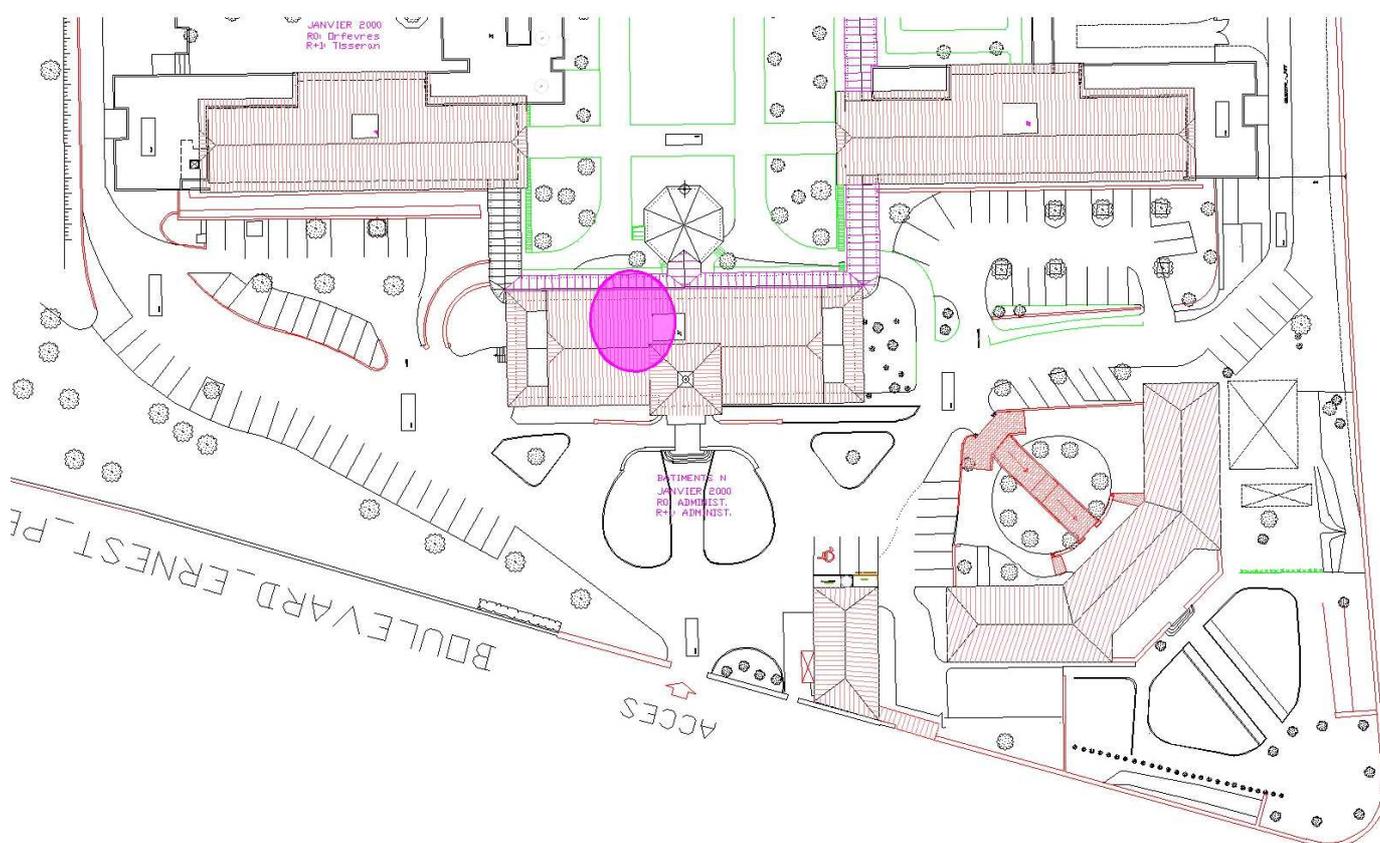
**[stephane.verk@ch-beziers.fr](mailto:stephane.verk@ch-beziers.fr)**

## II – DESCRIPTION GENERALE DU PROJET

Les locaux se situent au RdC d'un bâtiment R+1 du Centre Hospitalier de Béziers. Sur ce bâtiment se trouve les bureaux administratifs.

### ➔ ETAT DES LIEUX

Les travaux devront se faire en co-activité, le centre hospitalier ne pouvant pas stopper l'activité.



**ATTESTATION DE VISITE SUR SITE : .....**

Je soussigné, ....., représentant la Sté .....,  
atteste m'être rendu ce ..... pour prendre connaissance des lieux  
afin de répondre à la consultation concernant **les travaux pour l'aménagement de  
la salle de détente du personnel au rdc du bâtiment N sur le site de Perréal**, afin  
de répondre à l'appel public à la concurrence.

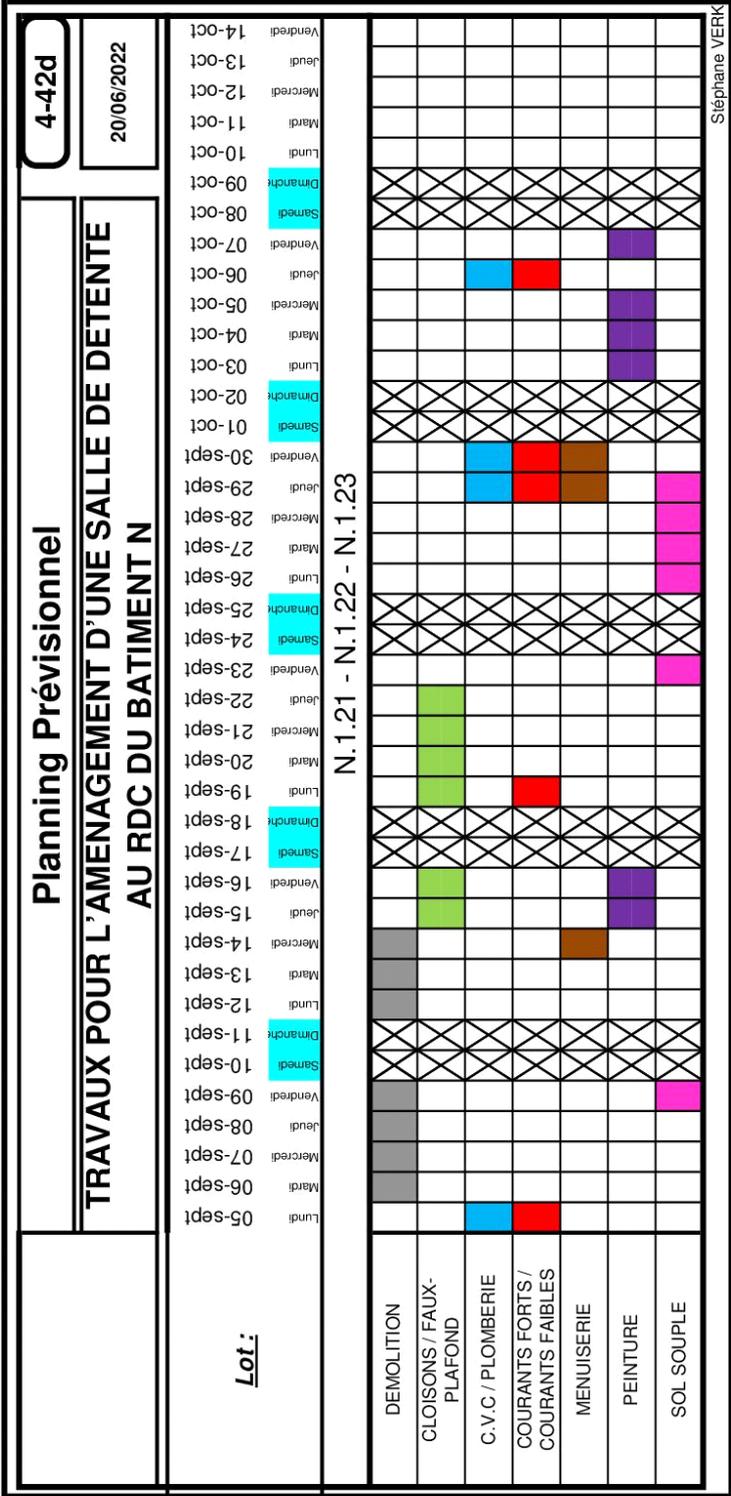
Signature du Soumissionnaire

Fait à Béziers, le  
Signature du Centre Hospitalier de Béziers

Stéphane VERK  
Chargé d'affaire

# PLANNING PREVISIONNEL

Début du chantier : Septembre 2022 – Durée : 5 semaines



# HYGIENE ET SECURITE

**Les entreprises seront tenues de prendre à leur charge toutes les mesures de sécurité et d'hygiène nécessaires au respect des textes réglementaires.**

## **☒ RESPECT D'HYGIENE**

- ✓ Fermer l'espace occupé par le chantier
- ✓ Maintenir constamment le chantier et les circuits d'évacuation des gravats en état convenable de propreté.
- ✓ Eviter toutes les nuisances (bruits, poussières, etc....)

## **☒ RESPECT DES CONSIGNES DE SECURITE**

- Sécurité Incendie :

- ✓ **Pour tout point chaud, un permis de feu doit être retiré auprès du service Sécurité sur le site de PERREAL, ainsi que pour toute intervention sur les organes de mise en sécurité et de protection.**

## **☒ RESPECT DES CONSIGNES PARTICULIERES DU CHANTIER**

- ✓ Toutes interventions sur les réseaux devront être d'un commun accord, programmées avec un responsable de la Direction des Services Techniques du Centre Hospitalier.
- ✓ L'amplitude horaire sera définie pour chaque opération ainsi que les accès, stationnement, etc....

# III – PROGRAMME TECHNIQUE DETAILLE

## Commun à tous les lots

### → ETENDUE DES PRESTATIONS

**Les travaux seront réalisés sur des ouvrages existants. Toutes les précautions seront prises pour ne causer aucun dégât à ces ouvrages et aux ouvrages mitoyens en activité durant les travaux.**

L'activité du Centre Hospitalier de Béziers devra se poursuivre sans gêne pour ses utilisateurs. L'entrepreneur aura à charge de programmer avec la Direction des Services Techniques toutes interruptions et/ou coupures sur les réseaux (eau, électricité, fluides, etc....)

Une éventuelle incompatibilité due aux bruits, aux poussières, etc...., peut amener la Direction des Services Techniques à interrompre l'activité momentanée du chantier sans préjudice financier pour l'entreprise. Certaines opérations seront à réaliser le samedi.

### → Seront prévus et chiffrés dans l'offre :

- ✓ **Toutes les mesures nécessaires à la sécurité collective, conformément aux recommandations de la commission de sécurité de la chambre syndicale nationale.**
- ✓ Toutes les prestations de montage et frais afférents aux matériaux et matériels, etc....
- ✓ Enlèvement des déchets et nettoyages par aspiration
- ✓ Protection des ouvrages existants pendant la durée des travaux
- ✓ L'entrepreneur devra procéder aux divers essais nécessaires permettant d'apprécier la bonne exécution de ses travaux, ainsi que les coûts BET, contrôles, etc....
- ✓ L'entreprise devra transmettre à la fin du chantier toutes les pièces afférentes au chantier, plans, calculs, mise à jour des schémas électriques, procès-verbaux au feu, avis techniques des produits, etc.... D.O.E., 1 supports papier + 1 support informatique (**Fichiers AUTOCAD 2018**).

Le fond de plan sera fourni par la Direction des Services Techniques.

### ✓ **Plans et notices :**

L'entreprise remettra préalablement à la réception :

- ✓ les plans de récolement de l'installation
- ✓ les notices techniques des appareils

→ **Obligations de l'entrepreneur :**

Les travaux comprennent tous ceux nécessaires au parfait achèvement des ouvrages, au bon fonctionnement suivant les cahiers règlements, DTU, normes, sécurité incendie, etc..... y compris calculs, plans, croquis, essais, etc.... à la charge de chacun des lots.

Les travaux nécessaires pour la levée des réserves de réception, si nécessaire.

**Les contraintes d'accès au site, les contraintes horaires pour travaux bruyants, l'hygiène environnementale, les plages horaires pour l'approvisionnement des matériaux, confidentialité, etc.... doivent être respectés.**

→ **Connaissance du projet :**

Il est précisé aux entrepreneurs que pour tous renseignements concernant les dispositions prévues pour les autres corps d'état, qui peuvent interférer ou avoir des incidences pour leur propre lot, ils sont tenus de se référer aux devis descriptifs, plans ou toutes pièces de dossier du ou des lots correspondants.

Par le seul fait de soumissionner, chaque entrepreneur reconnaît avoir examiné avec soin toutes les pièces du dossier et avoir signalé aux Maîtres d'œuvre les imprécisions, omissions ou contradictions qu'il aurait pu relever et que toutes solutions y ont été apportées, ou qu'il a personnellement envisagé et pris à son compte toutes mesures propres à y remédier.

De ce fait, aucune omission ou insuffisance de précision, défaut de prévisions de la part de l'entrepreneur, faute de compléments d'études ou tous autres motifs ne sauraient être invoqués par lui, après remise des offres comme en cours d'exécution, pour le soustraire ou tenter de réduire l'importance de ses obligations.

De même, aucun entrepreneur ne pourrait non plus réclamer de supplément en s'appuyant sur ce que des désignations mentionnées sur les plans et devis pourraient présenter d'inexact, d'incomplet ou de contradictoire, ou sur des omissions évidentes qui pourraient se révéler, mais également non dénoncées avant la remise des offres.

Par ailleurs, il est fait rappel du prix global et forfaitaire des prestations à réaliser.

→ **Réserve:**

Si des réserves sont émises par l'entreprise sur le dossier de consultation, celles-ci devront être formulées par écrit sous forme d'une note annexée à son Acte d'Engagement, éventuellement chiffrées, en complément de son bordereau de prix.

Après la signature du marché, aucune réserve ne sera recevable de la part de l'entreprise.

**NOTA :** - Tous les travaux de rebouchage après passage de réseaux, y compris respect des règles C.F., réalisés par un lot, sont à la charge du lot concerné

→ **Obligations du Maître d'Ouvrage :**

Mise à disposition aux entreprises pendant la durée des travaux :

- ✓ 1 sanitaire à proximité
- ✓ L'eau EU / EV
- ✓ L'électricité
- ✓ Description sommaire des ouvrages + plans D.S.T (en DWG sur demande).

## LOT 2 - DEMOLITIONS

### ⇒ CONSISTANCE DES TRAVAUX

- ✓ **Installation et cantonnement du chantier jusqu'à la fin des travaux (polyane vertical + tapis sol ou draps maintenus humide et remplacés journalièrement.)**

Outre les prescriptions réglementaires ou techniques, tous les travaux seront exécutés pour satisfaire aux DTU et normes en vigueur.

Les travaux du présent lot ont pour objet :

- ✓ La dépose comprend toute la démolition et l'évacuation à la décharge de tous les plafonds, cloisons, murs, sols les parties et accessoires non conservés, y compris la protection contre les chocs des parties et accessoires réutilisés. Le rebouchage après la dépose : avec une finition enduit soigné pour mise en peinture de parois verticales, reprises rainures au niveau des chapes ou dalles pour le sol souple.
- ✓ Démolition mur en brique et plaques de plâtre, sur toute la hauteur. (Suivant plan)
- ✓ Dépose des faux-plafonds en dalle 60\*60. Et évacuation en déchetterie contrôlée.
- ✓ Dépose de faïences.
- ✓ Dépose de revêtements de sol PVC.

### ⇒ LOCALISATION :

- ✓ N.1.21 :  
Démolition cloisons et porte + cadre, compris évacuation. (S : 20 m<sup>2</sup>)  
Dépose et évacuation faux plafond en dalle 60\*60 (dalle et ossature) (S : 7 m<sup>2</sup>)  
Dépose et évacuation des sols pvc et plinthe. (S : 7m<sup>2</sup>).  
Dépose et évacuation évier (après déconnection par le lot 4) + meuble bas. (Qté : 1U)
- ✓ N.1.22 :  
Démolition cloisons et porte + cadre, compris évacuation. (S : 16 m<sup>2</sup>)  
Dépose et évacuation faux plafond en dalle 60\*60 (dalle et ossature) (S : 8 m<sup>2</sup>)  
Dépose et évacuation des sols pvc et plinthe. (S : 8m<sup>2</sup>).  
Dépose et évacuation lavabo et wc, après déconnection par le lot 4. (Qté : 1)
- ✓ N.1.23 :  
Dépose et évacuation faux plafond en dalle 60\*60 (dalle et ossature) (S : 15 m<sup>2</sup>)  
Dépose et évacuation des sols pvc et plinthe. (S : 15m<sup>2</sup>).  
Dépose et évacuation du placard. (4,30\*3,50m)

- ➡ Réalisation de tous les travaux nécessaires au parfait achèvement des ouvrages tels qu'indiqué sur le plan. Et suivant les normes en vigueur.

## LOT 3 – CLOISONS / FAUX PLAFONDS

### ⇒ CONSISTANCE DES TRAVAUX

- ✓ Les travaux du présent lot ont pour objet la fourniture et la pose de toutes les cloisons, faux-plafond, soffites, etc...
- ✓ Toutes les cloisons règneront de plancher à plancher jusqu'en sous-face de dalles ou de retombées de poutres de façon à limiter les ponts phoniques entre locaux. Epaisseur à déterminer en fonction des règles D.T.U., hauteur, acoustique, l'isolation acoustique entre locaux est très importante, sécurité incendie suivant l'affectation des locaux.
- ✓ La finition sera soignée pour mise en peinture directe.
- ✓ Pose des cadres de portes ou châssis fixes (fourniture faite par le lot 6 : menuiserie)

### ⇒ LOCALISATION :

- ✓ N.1.21 :
  - Réalisation d'une cloison en 100, avec mise en place de renforts dans la cloison pour fixation labo. (S :18m<sup>2</sup>)
  - Réalisation d'un faux plafond en dalle 600\*600 du type Plafond acoustique laine de roche Alizé blanc épaisseur 40mm 600x600mm R=1,14 m<sup>2</sup>.k/w ou équivalent. (S : 26m<sup>2</sup>)
  
- ✓ N.1.22 :
  - Réalisation d'une cloison en 100, avec mise en place d'un cadre de porte. (S :4m<sup>2</sup>)
  - Réalisation d'un faux plafond en dalle 600\*600 du type Plafond acoustique laine de roche Alizé blanc épaisseur 40mm 600x600mm R=1,14 m<sup>2</sup>.k/w ou équivalent. (S : 4m<sup>2</sup>)
  - Habillage d'un bâti-support. Qté : 1

☉ Réalisation de tous les travaux nécessaires au parfait achèvement des ouvrages tels qu'indiqué sur le plan. Et suivant les normes en vigueur.

## LOT 4 – C.V.C et PLOMBERIE

### ⇒ CONSISTANCE DES TRAVAUX :

- ✓ Déposer et supprimer toutes les installations existantes non réutilisées, enlèvement et suppression des bras morts.
- ✓ Dépose et évacuation des éviers inox.
- ✓ Tous les matériaux et fournitures mis en œuvre seront d'une qualité garantie et absolument conformes aux dispositions réglementaires en vigueur.
- ✓ Les études et plans d'exécutions et les documents justificatifs.
- ✓ Toutes les matières consommables nécessaires à la mise en œuvre des fournitures à l'exception de l'eau et de l'électricité.
- ✓ Les modifications pour mise en conformité avec les conditions imposées par les normes et règlement en vigueur.
- ✓ Les réglages, essais et mise au point des installations.
- ✓ Les travaux nécessaires pour la levée des réserves de réception.
- ✓ Les percements et les calfeutrements avec des matériaux compatibles avec ceux des parois.
- ✓ Les grilles de soufflages ou de reprises
- ✓ L'ensemble des installations, équipements, matériel utilisé (clapet, registres, commandes, arrêt, asservissements, filtres accessibles et démontables, etc....) seront identiques aux installations existantes du Centre Hospitalier de Béziers.
- ✓ Le réseau aéraulique de soufflage devra être en acier galvaniser et calorifugé et modifié suivant la nouvelle configuration des locaux.
- ✓ L'entreprise s'assurera que les branchements respectent les préconisations du fabricant.
- ✓ Les raccords entre les isolants inclus dans le jeu et ceux déjà appliqués sur la tuyauterie de chantier devront être rendus étanches au moyen du ruban adhésif également inclus dans le jeu.
- ✓ La ventilation de l'ensemble des locaux, sera modifiée et adaptée conformément à la réglementation en vigueur suivant la destination des locaux.

### NOTA :

D'une manière générale, l'entreprise devra prévoir toutes sujétions afin de respecter le décret relatif aux règles propres à préserver la santé de l'homme et aux bruits de voisinage (décret du 18 Avril 1995). Les plots anti-vibratiles seront impérativement calculés et fournis par le fabricant du matériel pour lesquels ils sont prévus.

⇒ **LOCALISATION :**

✓ N.1.21 :

Déconnection et dépose de l'évier existant. Et des bouches de traitement d'air existantes. Fourniture, pose et raccordement en VS, d'un mitigeur pour évier, compris bonde de fond, réseaux AEP et EU, siphon, vannes, clapets antiretour..... (Mitigeur type col de cygne.) Qté : 1

Fourniture, pose et raccordement de bouches de traitement d'air pour plafond 60\*60. Compris mise en place réseau et piquage sur réseau primaire existant.

Bouche du type : Diffuseur circulaire avec cône réglable 528180 DAC-FP 600x600 mm de chez Atlantic. Qté : 1



✓ N.1.22 :

Déconnection et dépose du lavabo et wc. Et des bouches de traitement d'air existantes Fourniture, pose et raccordement en VS, d'un lavabo suspendu (dimension idem existant) compris mitigeur, bonde de fond, siphon, vannes, clapets antiretour,..... (Mitigeur type presto.) Qté : 1

Fourniture, pose et raccordement de bouches de traitement d'air (vmc) pour plafond 60\*60. Qté : 2

Fourniture, pose et raccordement d'un wc suspendu. (Qté : 1)

➡ Réalisation de tous les travaux nécessaires au parfait achèvement des ouvrages tels qu'indiqué sur le plan. Et suivant les normes en vigueur.

# **LOT 5**

## **COURANTS FORTS / COURANTS FAIBLES**

### **TELEPHONE / INFORMATIQUE**

⇒ **CONSISTANCE DES TRAVAUX :**

- ✓ L'entreprise a, à sa charge, la mise en sécurité, et éclairage du chantier et la protection des réseaux pour permettre l'intervention des autres corps d'état.
  - ✓ Modification (allumage, prise de courant, téléphone, informatique) suivant nouvelle configuration des locaux).
  - ✓ Mise en conformité des installations, suivant les prescriptions des DTU, réglementation en vigueur, décrets et normes C 15 100, etc....
  - ✓ Tous les percements sont à la charge du présent lot ainsi que le rebouchage après passage (ou dépose) des réseaux.
  - ✓ Les travaux du présent lot ont pour objet :
    - Courant Fort secteur,
    - Courant Faible :
      - téléphonie
      - informatique
      - détection incendie
  - ✓ L'entreprise aura à sa charge toutes les études, contrôles et tous les travaux nécessaires au parfait achèvement des ouvrages et au bon fonctionnement en tenant compte des besoins liés aux équipements spécifiques qui doivent être installés.
  - ✓ Les principales indications concernant les marques et références de matériels pour fixer un niveau des prestations sont :
    - ✓ Appareillage Mozaic plexo
    - ✓ Boîte d'encastrement Legrand Verbox
    - ✓ Disjoncteurs Schneider
  - ✓ L'entreprise se rapprochera des Services Techniques afin d'harmoniser le matériel et accessoires avec l'existant du C.H.B.
- 1 poste de travail se compose :**
- ✓ 3 PC
  - ✓ 1 Prise informatique

## ⇒ **LOCALISATION :**

### ✓ N.1.21 :

Mise en sécurité de la pièce avant démolition.  
Déplacement de la tête incendie (Qté : 1)  
Modification la commande pour l'éclairage. (Qté : 1)  
Fourniture, pose et raccordement de luminaire type pavé led 60\*60 pour plafond dalle  
Type Philips Ledinaire Panneau LED RC065B 34W 830 ou similaire. (Qté : 2 U)  
Mise en place PC frigo (Qté : 1)  
Mise en place pc plan de travail. (Qté : 2\*2PC)  
Dépose de tous les équipements non réutilisés ainsi que les liaisons jusqu'aux sous répartiteurs (CFA et CFO)

### ✓ N.1.22 :

Mise en sécurité de la pièce avant démolition.  
Modification la commande pour l'éclairage. (Qté : 1)  
Fourniture, pose et raccordement de luminaire type Downlight rond, mise en place sur  
plafond dalle 60\*60 (Qté : 2 U)  
Dépose de tous les équipements non réutilisés ainsi que les liaisons jusqu'aux sous répartiteurs (CFA et CFO)

### ✓ N.1.23 :

Mise en sécurité de la pièce avant démolition.  
Modification la commande pour l'éclairage. (Qté : 1)  
Fourniture, pose et raccordement de luminaire type pavé led 60\*60 pour plafond dalle  
Type Philips Ledinaire Panneau LED RC065B 34W 830 ou similaire. (Qté : 2 U)  
Dépose de tous les équipements non réutilisés ainsi que les liaisons jusqu'aux sous répartiteurs (CFA et CFO)

➊ Réalisation de tous les travaux nécessaires au parfait achèvement des ouvrages tels qu'indiqué sur le plan. Et suivant les normes en vigueur.

- **Commentaires :**
- Tous les câblages des armoires : connexions sur bornier + repérages + remise à jour des schémas manuscrite obligatoire.
  - Les câbles informatiques seront repérés avec le numéro du local de l'autre extrémité du câble
  - L'ensemble des câblages **TD → Boîte de dérivation** sont à retirer si non utilisé. Ainsi que les lignes informatiques et téléphoniques non réutilisés.
  - Aucun câble ne sera laissé en attente en faux plafond.

# Fiche type

Câblages courants forts / courants faibles

Dernière modification le : 03/01/2017 DB

3 pages

**Tous les travaux seront réalisés conformément aux règlements de sécurité et des normes en vigueur.**

- Ils seront vérifiés par le passage de l'organisme de contrôle agréé. Les observations émises seront envoyées au prestataire avant la fin de la garantie.
- Les travaux ne pourront se dérouler que sur rendez-vous avec les services concernés et en fonction de l'activité de ces derniers
- Il sera effectué une réception des travaux
- Un PV de réception des travaux sera réalisé où seront annotées les toutes réserves qui devront être levées avant le paiement de la facture.

## **Types de matériels à poser et consignes à respecter :**

- **Pose de prises de courant 2P+T :**  
**Boîte et support: Legrand Mosaïc**
- **Pose de prises RJ45 à l'usage de l'informatique et du téléphone:**
  - Coté utilisation 45x45 catégorie 6 de type Pouyet-3M câblées en B.
  - Coté sous répartiteur, la prise à installer sera de type Pouyet-3M catégorie 6 câblées en B.Il sera fourni et posé un support + un bandeau RJ45 19" dans la gaine technique téléphone, si cet équipement est inexistant..

## **Tirage de lignes courant faible :**

### **-Câble réseau :**

- câble réseau catégorie 6

### **-Câble téléphone :**

- câble réseau catégorie 6

### **- Câble Détection Incendie :**

- Conforme aux normes en vigueur ( exp :nfs 61 932 (2008) et nfs 61 970 (2013)
- Le prestataire s'engage à ne pas perturber le fonctionnement de la détection incendie durant la durée des travaux. Il prend à sa charge tous câblages et programmations nécessaires. Il prend contact avec le chargé de travaux du centre hospitalier afin de l'informer de toutes modifications même provisoires qu'il compte effectuer. Il devra prendre contact avec le constructeur afin de connaître le zoning pour le raccordement et la **programmation des nouveaux détecteurs**.
- L'entreprise devra s'assurer que le libellé de l'adresse du détecteur correspond bien aux locaux sinon il devra faire effectuer l'adressage du détecteur.
- Lors d'une modification sur les lignes SDI ou CMSI, **l'entreprise devra mettre à jour le dossier SSI** (plans ainsi que le cahier de corrélation).
- **L'entreprise devra avertir à l'avance le responsable sécurité de toute intervention sur les lignes SDI et CMSI.Aucune intervention ne sera faite sans son accord**
- L'entreprise devra aussi programmer avec le responsable sécurité de la date de la venue du constructeur pour effectuer une nouvelle programmation.
- Tous les détecteurs ioniques qui seront dans la zone d'un projet, seront remplacés par des détecteurs optiques
- Lorsqu'un détecteur sera supprimé, il est formellement interdit de mettre une boîte de raccordement ou de raccorder fil à fil dans les plafonds. L'entreprise devra refaire la liaison de détecteur à détecteur.



### **Autres consignes:**

- **Rebouchage des trous :**

Dans les cloisons, mur, planchers seront réalisés avec des matériaux coupe feux. (en cas de mousse fournir le PV de conformité au service sécurité)

- **Appels Infirmières :**

Le prestataire s'engage à ne pas perturber le fonctionnement des appels infirmières durant la durée des travaux, Il prend à sa charge tous câblages et programmations nécessaires, et informe le chargé de travaux du centre hospitalier de toutes modifications même provisoires qu'il compte effectuer.

**Accès aux locaux techniques Haute tension et Onduleurs :**

L'accès sera autorisé uniquement sur présentation des titres d'habilitation indispensables aux réalisations des travaux prévus au CCTP. L'habilitation minimum est H2 + B2V ou BR pour tous travaux d'ordre électrique

La clé d'accès aux locaux à risque électrique (TGBT, onduleur...) sera remise au prestataire désigné par le pc sécurité.

Les consignations seront réalisées sur rendez-vous.

**Plafond démontables :**

Sur tout le cheminement des câbles réalisés les plafonds devront être remis en place. Une attention doit être apportée au démontage afin de conserver les éléments en bon état.

Dst/elec/doc/CCTP/fiche type... (2017/01)

## LOT 6 - MENUISERIE BOIS

### ⇒ CONSISTANCE DES TRAVAUX

Outre les prescriptions règlementaires ou techniques, tous les travaux seront exécutés pour satisfaire aux DTU et normes en vigueur.

Les travaux du présent lot ont pour objet :

- ✓ Toutes les menuiseries existantes conservées seront révisées et remises en état si nécessaire ainsi que l'équipement, ferme portes, portes de gaines, etc...
- ✓ Dépose soignée de châssis fixes bois. (Pour réutilisation), et modifications de certaines.
- ✓ Fourniture et pose dans tous les locaux des menuiseries. Elles seront toutes en bois, portes pleines à parements stratifié (Cf. plan)
- ✓ Les portes à exigence de sécurité auront un degré coupe-feu conforme à la réglementation suivant affectation du local (CF-PF-) et tous les équipements spécifiques à caractère de sécurité (ferme porte, sélecteur, barres anti panique, etc...)
- ✓ Tous les bois seront traités fongicide, insecticide, les menuiseries catégorie 1, choix A pour les résineux, les panneaux de particules : CTB H – densité 650 kg m<sup>3</sup> au minimum et contre plaques : CTBX.
- ✓ Toutes les portes devront posséder une serrure de sécurité dont l'ensemble sera géré par l'organigramme (passe partout général et partiel / variures). Elles seront choisies dans la gamme usage intense du fabricant tel que JPM-Bricard.
- ✓ Toutes les portes seront équipées de garnitures à rosaces type Normbau (béquille double ZD92F) blanc.



- ✓ Réalisation de meubles de cuisine haut et bas avec plan de travail en stratifié. Avec coup d'éponge.  
Dimension plan de travail : 2.40m.  
Meubles bas : 4 portes  
Meubles hauts : 4 portes

⇒ **LOCALISATION :**

- ✓ N.1.21 :  
Fabrication et pose de meubles hauts et bas pour cuisine, y compris fourniture et pose d'un évier 1 bas + égouttoir. Porte de placard en stratifié type chêne clair.  
Dimension meubles : 2.40m
  
  - ✓ N.1.22 :  
Fourniture et pose de portes + Cadres (93/204), avec équipements. Qté : 1
  
  - ✓ N.1.23 :  
Dépose propre du placard existant, pour réutilisation. Y compris aménagement intérieurs.
- ➊ Réalisation de tous les travaux nécessaires au parfait achèvement des ouvrages tels qu'indiqué sur le plan. Et suivant les normes en vigueur.

## LOT 8 - PEINTURE

### ⇒ CONSISTANCE DES TRAVAUX :

- ✓ Après préparation de toutes les surfaces seront peintes, et elles devront satisfaire aux divers essais, DTU. Les produits utilisés seront de marque et de réputation établis telles que SIKKENS, CORONA et de travaux soignés (ou similaire).
- ✓ Dans certains locaux il pourra être réclamé de la polychromie.
- ✓ Toutes les surfaces murs, cloisons, bois, fer, etc... de tous les locaux, y compris raccords.
- ✓ **Nettoyage avant réception :**

- Il sera effectué un nettoyage soigné de tous les locaux avant livraison

### ⇒ LOCALISATION :

- ✓ N.1.21 :
  - Préparations des supports « murs, cloisons ». (Qté : 85m<sup>2</sup>)
  - Mise en peinture de toutes les parois verticales. (S : 85m<sup>2</sup>)
  - Mise en peinture portes + cadres (1 porte + 1 cadre)
  - Mise en peinture radiateurs (Qté : 2)
  - Fourniture et pose du décochoc au niveau du plan de travail. (crédence évier : 120\*80cm)
- ✓ N.1.22 :
  - Préparations des supports « murs, cloisons ». (Qté : 40m<sup>2</sup>)
  - Mise en peinture de toutes les parois verticales. (S : 40m<sup>2</sup>)
  - Mise en peinture portes + cadres (2 portes + 2 cadres)
  - Mise en peinture radiateurs (Qté : 2)
  - Dépose et pose du miroir existant.

- ➡ Réalisation de tous les travaux nécessaires au parfait achèvement des ouvrages tels qu'indiqué sur le plan. Et suivant les normes en vigueur.

## LOT 9 - REVETEMENT DE SOL

### ⇒ CONSISTANCE DES TRAVAUX :

- ✓ Les travaux du présent lot ont pour objet :
  - ✓ Dépose et évacuation des sols souples existants et plinthes...
  - ✓ Réalisation d'un ragréage

### ① Fourniture et pose de sol plastique en lé soudées avec cordon d'appoint assorti :

- ✓ Les sols seront en revêtement vinylique en lés dans une gamme de produit tel que GERFLOR matière confort U4 P3 ou similaire. L'exécution sera menée suivant les prescriptions du cahier technique d'exécution du fabricant. Tous les sols finis devront être rigoureusement identiques, sur les périmètres des pièces une remontée H 10 sur un profilé arrondi, barres de seuils, etc...
- ✓ Joints de dilatation application d'un traitement comprenant :
  - ✓ Calfeutrement du vide pour assurer l'étanchéité,
  - ✓ Fermeture par un joint de sol plat ne formant aucun ressaut (système constitué de 2 profilés métalliques scellés de part et d'autre reliés par un profilé souple serti).

### ⇒ LOCALISATION :

- ✓ N.1.21 :
  - Préparations des supports « murs, cloisons ». (Qté : 85m<sup>2</sup>)
  - Mise en peinture de toutes les parois verticales. (S : 85m<sup>2</sup>)
  - Mise en peinture portes + cadres (1 porte + 1 cadre)
  - Mise en peinture radiateurs (Qté : 2)
  - Fourniture et pose du décochoc au niveau du plan de travail. (crédence évier : 120\*80cm)
- ✓ N.1.22 :
  - Préparations des supports « murs, cloisons ». (Qté : 40m<sup>2</sup>)
  - Mise en peinture de toutes les parois verticales. (S : 40m<sup>2</sup>)
  - Mise en peinture portes + cadres (2 portes + 2 cadres)
  - Mise en peinture radiateurs (Qté : 2)
  - Dépose et pose du miroir existant.

- Réalisation de tous les travaux nécessaires au parfait achèvement des ouvrages tels qu'indiqué sur le plan. Et suivant les normes en vigueur.

### ⇒ LOCALISATION :

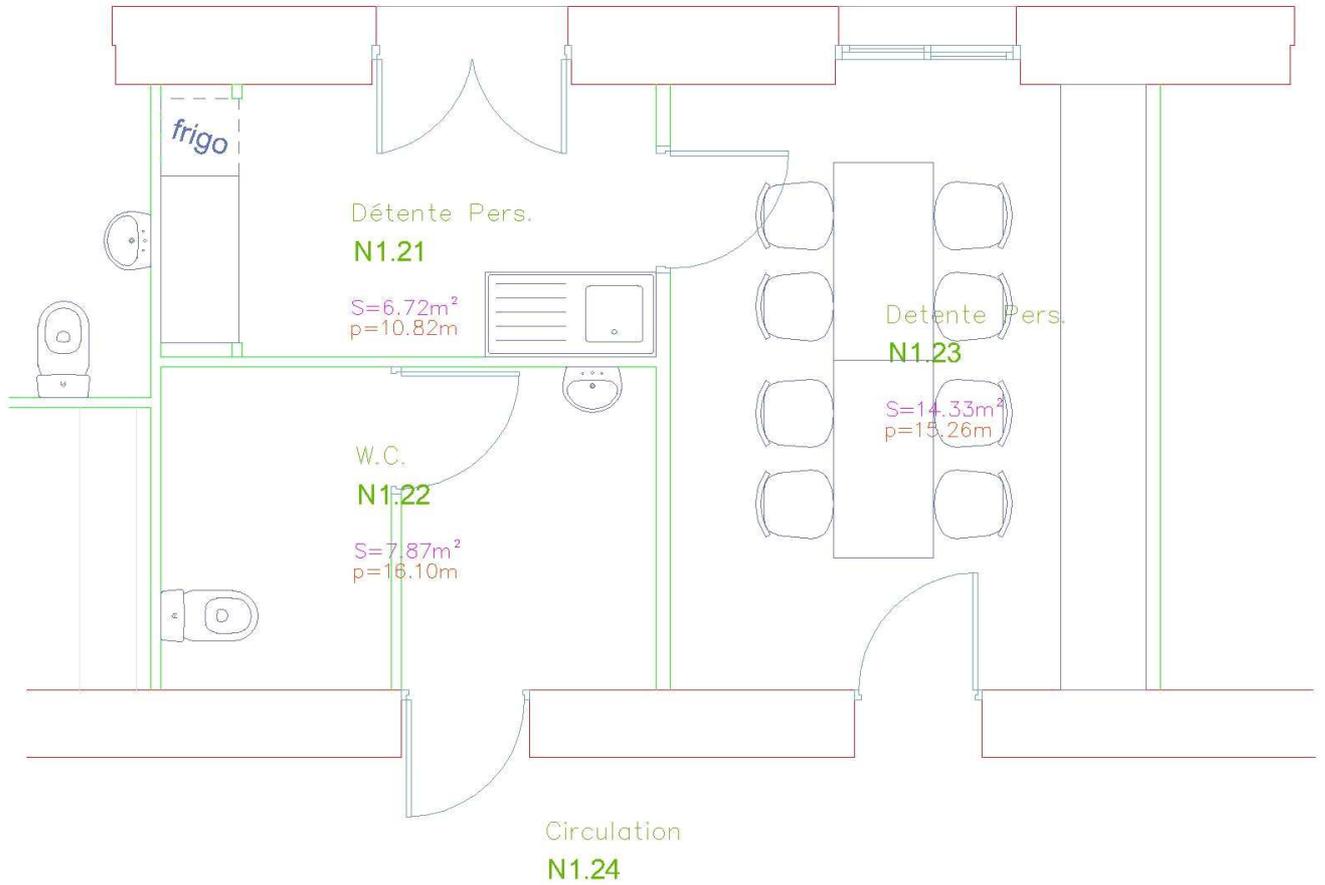
- ✓ N.1.02 : R.A.S.
- ✓ N.1.03 : R.A.S.
- ✓ N.1.04 : R.A.S.
- ✓ N.1.05 : Fourniture et pose d'une barre de seuil extra plate au niveau de la porte. (Qté : 1m)
- N.1.06 :

⇒ **LOCALISATION :**

- ✓ N.1.21 :
  - Dépose du sol existant et des plinthes, mise en œuvre d'un ragréage et pose d'un nouveau sol pvc U4P3 avec remontée de plinthe (H=10 cm)
  - Surface : 26m<sup>2</sup>
  - Plinthe : 22 m
  - Fourniture et pose de barres de seuil : 1 m
  
- ✓ N.1.22 :
  - Dépose du sol existant et des plinthes, mise en œuvre d'un ragréage et pose d'un nouveau sol pvc U4P3 avec remontée de plinthe (H=10 cm)
  - Surface : 4m<sup>2</sup>
  - Plinthe : 10 m
  - Fourniture et pose de barres de seuil : 1 m

- ➡ Réalisation de tous les travaux nécessaires au parfait achèvement des ouvrages tels qu'indiqué sur le plan. Et suivant les normes en vigueur.

# ETAT DES LIEUX



# PROJET

